

8818 - Le jugement du fait de prier pendant les heures d'interdiction de la prière

question

L'un de mes amis est très précis dans l'accomplissement de la prière. Parfois il prie, même pendant le coucher du soleil. Il pense que cela pourrait être réprouvé, mais n'implique aucun péché. Je lui ai dit qu'il était demandé de s'abstenir de prier au moment du coucher du soleil pour se démarquer des mécréants. Est-ce que le fait de prier au moment du coucher ou du lever du soleil est réprouvé ou source de péché et pourquoi ?

la réponse favorite

Il est recommandable (en principe) d'accomplir des prières surrogatoires en tout temps. Cependant il existe des heures d'interdiction de la prière, c'est le temps qui s'étend de la fin de la prière de l'aube jusqu'à ce que le soleil se trouve à une hauteur égale à la longueur d'une lance, et quand le soleil est au zénith jusqu'au moment où il entame son inclinaison. Cela se passe au milieu de la journée, près de cinq minutes avant que le soleil ne s'incline ; le temps qui s'étend de la fin de la prière d'asr jusqu'au coucher du soleil. L'on tient compte ici de l'accomplissement individuel de la prière. Quand on a achevé la prière d'asr, l'on doit s'abstenir de prier jusqu'au coucher du soleil, sauf dans un cas particulier dans lesquels la prière n'est plus interdite. Voir la question [306](#) .

L'interdiction vise à éviter toute ressemblance avec les mécréants qui se prosternent au lever du soleil pour lui souhaiter la bienvenue et se prosternent encore à son coucher pour lui dire : au revoir. Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) veillait particulièrement à boucher toute porte qui conduit au shirk ou amène à s'assimiler aux polythéistes.

L'interdiction s'étendant du moment où le soleil est au zénith jusqu'à son inclinaison est expliquée par le fait que c'est l'heure pendant laquelle l'enfer est alimenté, conformément à ce qui a été rapporté de façon sûre d'après le Prophète (bénédition et salut soient sur lui). Il convient de s'abstenir de prier aux heures que voilà.